

Transport scolaire : L'inscription en ligne à la carte Scol'R est ouverte

Les circuits spéciaux scolaires, mis en place en l'absence de lignes régulières de bus, sont organisés par le Département de Seine-et-Marne. **La carte Scol'R est valable uniquement sur les circuits spéciaux durant la période scolaire.**

Inscription possible sur le site www.seine-et-marne.fr pour l'année scolaire 2017-2018.

Pour rappel, la participation familiale à la carte Scol'R, quels que soient les critères de distance et de sectorisation, est la suivante :

Primaires en RPI* ou assimilé** : 50 € TTC

Primaires hors RPI* ou assimilé** : 100 € TTC

Collégiens : 100 € TTC

Lycéens : 150 € TTC

Non Seine-et-Marnais : 300 € TTC

**RPI : regroupement pédagogique intercommunal*

***commune fusionnée ou dont l'école a été fermée*

QUEL TITRE DE TRANSPORT POUR MON ENFANT ?



CARTE SCOL'R



En cas de doute sur le type de ligne emprunté par mon enfant, je contacte le transporteur dont le nom figure sur l'abribus

CARTE IMAGINE R



QUEL TARIF ?

Année scolaire 2017-2018

Montants TTC payables en 3 fois		Montants TTC à la charge des familles après aide départementale**	
Primaires RPI* ou assimilé**	50 €	Primaires RPI* ou assimilé**	50 € ***
Primaires hors RPI* ou assimilé**	100 €	Primaires hors RPI* ou assimilé**	100 € ***
Collégiens	100 €	Collégiens	100 € ***
Lycéens	150 €	Lycéens	350 €

*Regroupement pédagogique Intercommunal **commune fusionnée ou dont l'école a été fermée

***Montant TTC subvention départementale incluse

COMMENT S'INSCRIRE ?

À partir du 6 juin 2017

- par courrier en renvoyant le **formulaire téléchargeable** sur seine-et-marne.fr
- en ligne sur seine-et-marne.fr

Imagine R

Imprimé à retirer en gare ou auprès des transporteurs
info + : imagine-r.com

La carte scolaire bus

ligne régulière : tarifs + inscription auprès des transporteurs.



POUR TOUT RENSEIGNEMENT COMPLÉMENTAIRE

bureauoffrescolaire@departement77.fr / 01 64 14 77 77 / seine-et-marne.fr rubrique cadre de vie et transports

